

LES DÉMARCHES DU CANDIDAT A UNE STS PARCOURS MARINE NATIONALE LYCÉE POLYVALENT ROUVIERE

CONTACT POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE :

CIRFA de vote domicile - www.etremarin.fr

CIRFA de Toulon : 04.22.43.90.10

Pole Ecoles Méditerranée : bureau proviseur – 04.22.42.85.39 – mail :
patrick.perrier@intradef.gouv.fr;

Lycée polyvalent ROUVIERE – Toulon - 04 94 27 39 44 – ce.0831616f@ac-nice.fr

Calendrier des opérations - Inscription sur PARCOURS SUP

15/01/2018 - Ouverture des serveurs – mise en ligne des tutoriels

22/01 au 13/03/2018 : Saisie des vœux par les élèves

14/03 au 31/03 : conseils de classe et examen des vœux des candidats

Contact avec les CIRFA de référence pour entretien (facultatif)

Fin mai 2018 : réponse aux candidats par l'établissement scolaire - établissements des listes des élèves retenus (liste principale et sup)

Juillet 2017 : Période de formation spécifique Marine au PEM du 16 au 20 juillet 2017 (internat)

Été 2018 : Inscription des élèves dans la formation choisie (lycée Rouvière - Toulon)

Septembre 2018 : rentrée des élèves à l'internat au Pôle Écoles Méditerranée (Saint-Mandrier)

Dossier de candidature
BTS PARCOURS MARINE NATIONALE

Rentrée de septembre 2018

INSCRIPTION SUR PARCOURS SUP

Nom et prénom du candidat :

Adresse :

Date de naissance :

N° de téléphone

Adresse mail :

Date de dépôt du dossier :

Type de BTS (rayez la mention inutile)

Conception des processus de réalisation de produits	Contrôle industriel et régulation automatique	Electrotechnique
Systèmes numériques	Traitement des matériaux	

CIRFA de rattachement du domicile du candidat :

I - Vous rassemblez les documents suivant :

- 1- bulletins trimestriels (ou semestriels) des deux années précédant la demande (et pour l'année de terminale, au moins le premier semestre),
- 2- lettre de motivation + CV (dont mention des entreprises lors des PFMP et dates des PFMP),
- 3 - attestation de recensement ou de la JDC,
- 4- copie (couleur, recto/verso) carte nationale d'identité ou passeport,
- 5- copie (couleur, recto/verso) carte vitale ou attestation d'ayant droit
- 6- un certificat de non contre-indication à la pratique sportive (modèle fourni)
- 7- une attestation de rendez-vous délivrée par le CIRFA du domicile du candidat (facultatif)

II – Pour le rendez-vous avec votre CIRFA de référence pour le complément de dossier (facultatif mais recommandé).

Où TROUVER LES CIRFA ?

Pour contacter le Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) le plus proche de chez vous, consulter le site : www.etremarin.fr

